**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Ville de Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Etat de Vaud

Relève théâtrale

L'État de Vaud et la Ville de Lausanne mettent au concours la 10e bourse de compagnonnage théâtral

Après neuf premières expériences très positives menées par Muriel Imbach, Matthias Urban, Ludovic Chazaud, Laurent Gachoud, Sébastien Ribaux, Magali Tosato, Audrey Cavelius, Isis Fahmy et actuellement Thomas Gonzalez, l'État de Vaud et la Ville de Lausanne s'associent une nouvelle fois afin d'appuyer le travail de metteurs en scène issus de la relève et mettent au concours une bourse de « compagnonnage théâtral » dotée d'un montant de 90'000 francs sur deux ans.

En plus des soutiens accordés à la création théâtrale indépendante et professionnelle, le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne souhaitent appuyer conjointement le travail de metteurs en scène issus de la relève, c'est-à-dire se situant encore au début de leur parcours professionnel tout en ayant déjà à leur actif une certaine pratique théâtrale. Dans cette optique, une bourse d'un montant de 90'000 francs sur une période de deux ans est mise au concours (informations sur www.vd.ch/bourses-culture et www.lausanne.ch/releve-theatrale). Considérant que cette bourse est accordée par le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne à parts égales et sur recommandation de leurs commissions des arts de la scène, elle ne pourra être sollicitée que par les metteurs en scène émergents établis et travaillant à Lausanne et dans sa région.

Ce soutien vise à développer les compétences des metteurs en scène en devenir en contribuant financièrement à un compagnonnage de deux ans aux côtés d'un metteur en scène confirmé. Durant la première année, le compagnon assistera le metteur en scène et devra également réaliser un stage hors de Suisse romande, auprès d'un metteur en scène reconnu sur le plan européen. Durant la deuxième année, le compagnon aura la possibilité de réaliser son propre projet artistique (création théâtrale) en bénéficiant d'un dialogue étroit avec le metteur en scène confirmé.

Cette forme de collaboration entre l'État de Vaud et la Ville de Lausanne dans le domaine de la culture est proposée à la suite des premières expériences fructueuses

menées avec Muriel Imbach, Matthias Urban, Ludovic Chazaud, Laurent Gachoud, Sébastien Ribaux, Magali Tosato, Audrey Cavelius, Isis Fahmy et actuellement par Tomas Gonzalez, ainsi qu'aux échos très favorables des milieux professionnels.

Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier d'ici au 31 décembre 2018.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 octobre 2018

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Nicolas Gyger, responsable section encouragement à la culture, Service des affaires culturelles, nicolas.gyger(at)vd.ch
Michael Kinzer, chef du service de la culture, Ville de Lausanne